Leadership clinique pour l'implantation de pratiques fondées sur des résultats probants

Cadre de formation

La formation au leadership clinique pour l'implantation de pratiques fondées sur des résultats probants propose au-à la candidat-e de concevoir et implanter une pratique clinique « evidence based » dans un service de soins, et d'évaluer les résultats obtenus, ceci à l'aide de la méthodologie et des outils fournis par le Joanna Briggs Institute (JBI).

Durant la formation, le-la candidat-e développe et exerce des compétences de leadership clinique et de gestion du changement. Ses apprentissages sont évalués selon des critères définis par le JBI et sont validés par cet organisme.

Pour la réalisation de ce projet d'implantation, le-la candidat-e travaille en étroite collaboration avec les cadres soignants et l'équipe du service de soins.

Rôle des cadres soignants :

Le rôle des cadres soignants est de mettre à disposition les ressources nécessaires à la conduite du projet d'implantation, de valider les prises de décisions relatives au projet et de soutenir activement la mise en œuvre du changement de pratique.

Rôle de l'équipe :

Le rôle de l'équipe de soins est de contribuer aux travaux coordonnés par le-la candidat-e au leadership clinique ; soit participer en tant que membre de l'équipe de projet, ou collaborer aux collectes de données, participer aux feedbacks proposés et partager son expertise clinique quant à la nouvelle pratique à implanter et aux stratégies d'implantation mises en œuvre.

Clauses particulières :

Avant le début de la formation, le-la candidat-e définit son projet d'implantation en accord avec les cadres soignants et le-la médecin chef-fe du service dans lequel l'implantation sera réalisée. Il/elle informe les membres de l'équipe du projet et leur donne l'occasion d'échanger au sujet de la problématique clinique qui sera traitée.

Le déroulement du projet d'implantation se réalisera du mois d'octobre 2019 au mois de juin 2020. Le-la candidat-e à la formation s'engage à respecter ce délai.

Le projet d'implantation est réalisé dans le cadre d'une formation. En cas d'arrêt du-de la candidat-e en cours de formation, le BEST n'est pas tenu pour responsable de la finalisation de projet d'implantation.

Les cadres soignants s'engagent à fournir les expert-e-s cliniques nécessaires à la réalisation du projet (équipe de projet), à leur accorder le temps de participation au groupe de travail sur leur temps de travail afin de favoriser l'implication de l'équipe de soins dans le projet d'implantation.

Le BEST s'engage à fournir la formation, l'accès aux cadres conceptuels et outils adéquats, ainsi que l'accompagnement nécessaire à la réalisation du projet. Le BEST ne peut pas être tenu pour responsable de la réussite ou de l'échec de l'implantation du projet.

L'inscription du-de la candidat-e à la formation est confirmée à partir de la signature de ce contrat et du descriptif du projet d'implantation par le-la candidat-e, le-la cadre soignant-e et le-la médecin chef-fe du service.

Descriptif du projet d'implantation clinique :

Nom et prénom du-de la candidat-e à la formation

Fonction et institution

Adresse et coordonnées

Titre du projet d'implantation

Brève introduction

But du projet

Résultats et plus-value escomptés

Service clinique prêt à mettre en œuvre le changement

En signant ce document, vous confirmez avoir pris connaissance et accepté les conditions décrites dans le Cadre de formation.

Candidat-e :

Lieu et date :

Signature :

Nom et fonction du-de la cadre soignant-e soutenant le projet

Lieu et date :

Signature :

Nom et fonction du-de la médecin chef-fe soutenant le projet

Lieu et date :

Signature :